

VERIFICATION DES TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de votre demande de permis de construire ou en cas de réhabilitation de votre assainissement, vous réalisez des travaux d'assainissement.

Le SPANC procède à la vérification des travaux avant remblaiement. Cette vérification consiste à localiser et caractériser les dispositifs constituant l'installation, repérer l'accessibilité, et vérifier le respect des prescriptions techniques réglementaires en vigueur.

Afin d'instruire votre dossier, vous trouverez ci-dessous les procédures à suivre et l'ensemble des documents à compléter et à nous retourner.

Ce formulaire à envoyer au SPANC au **minimum 8 jours** avant le début des travaux

► **Prendre contact avec le SPANC 48h minimum avant remblaiement**

► **Fournir les pièces suivantes**

- Le **présent formulaire** dûment complété et signé,
- Un **procès-verbal de réception des travaux** (vivement conseillé) surtout en cas de modification d'emplacement,...
- Les bons de vidange et de matériaux utilisés** (scans si possible).
- La fiche technique du dispositif si celui-ci est soumis à agrément.**
- Une autorisation de rejet**, si le lieu de rejet des eaux traitées appartient à un autre propriétaire privé, à la commune ou au Département ou autres autorisations nécessaires (de passage,...)
- Les coordonnées mail/tél du demandeur et de l'entreprise pour une éventuelle demande de compléments.

Formulaire à compléter et à transmettre :

- **Par courrier à :** Les Sables d'Olonne Agglomération – Services Techniques
2 Bis, Avenue Carnot - 85108 LES SABLES D'OLONNE

- **Par email :** assainissement@isoagglo.fr

► **Engagement/Attestation**

Le demandeur soussigné :

S'ENGAGE à

- contacter le SPANC avant remblaiement des tranchées et en cas de modification du projet;
- laisser libre accès au contrôleur aux pièces et points d'eau intérieurs et à être présent ou être représenté lors de la visite;
- fournir les pièces demandées;
- payer la **redevance** du contrôle à réception de l'avis des sommes à payer adressé par le Trésor Public.

Par défaut l'adresse du propriétaire sera retenue comme adresse de facturation. Dans le cas où la facture doit être adressée à un tiers, merci de le préciser nom et coordonnées (joindre un justificatif).

► Adresse de l'installation projetée :

N° : Rue : Code postal :

Commune :

Références cadastrales : Section(s) : N° de parcelle de l'habitation :

► Propriétaire demandeur

M. Mme Nom/Prénom (ou raison sociale) :

Adresse : N° : Rue :

Code postal : Commune :

Téléphone : Adresse mail :

► Déclaration de commencement des travaux

Date de commencement des travaux :/...../.....

Date prévue de remblaiement des travaux :/...../.....

► Entreprise réalisant les travaux

M. Mme Nom/Prénom (ou raison sociale) :

Adresse : N° : Rue :

Code postal : Commune :

Téléphone : Adresse mail :

► Autorisation de rejet

Autorisation du propriétaire de l'exutoire du rejet traité obtenue : Oui Non

(copie de l'autorisation à fournir au SPANC dès réception)

Fait à : Le :

Signature* (et cachet le cas échéant) du demandeur
ou de son représentant précédée de la mention « Lu et approuvé » :